



# Accédez à tous vos services multimédias (TV, wifi)

## Où souscrire à l'offre ?

### 📍 Site de Saintes

À la boutique Café et Cie située dans le hall d'accueil

### 📍 Site de Saint-Jean-d'Angély

Dans le hall d'accueil

## Les tarifs :

### L'offre inclut : TV et Wifi

- Hospitalisation conventionnelle : 5,50 € / jour
- SMR / ENVC 📍 Saint-Jean-d'Angély : 1,30 € / jour
- Casque audio : 3,70 €

## Informations pratiques

Tous les tarifs sont TTC et applicables à compter du 01/10/2025

Toute période entamée est due et ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Les Conditions Générales de Vente (CGV) sont consultables sur notre site internet [www.gh-saintesangely.fr](http://www.gh-saintesangely.fr)





# Conditions Générales de Vente

## Service Télévision et WiFi pour les patients

### Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la fourniture du service de télévision et d'accès WiFi aux patients du Groupe Hospitalier Saintes - Saint-Jean-d'Angély. Ce service est proposé dans le cadre de l'amélioration du confort des patients pendant leur séjour. En accédant au service, le patient (ou son représentant légal) accepte sans réserve les présentes CGV.

### Article 1 – Définitions

- Client : Le patient hospitalisé ou son représentant légal.
- Service : Accès à la télévision et au WiFi pendant la durée du séjour hospitalier.
- Établissement : Groupe Hospitalier de Saintes et de St Jean d'Angély, responsable de la fourniture du service.

### Article 2 – Objet du Service

Le service permet aux patients d'accéder :

- À un bouquet de chaînes de télévision (TNT).
  - À une connexion internet sécurisée (WiFi) dans leur chambre.
- Le service est strictement réservé aux patients et ne peut être utilisé à des fins professionnelles ou commerciales.

### Article 3 – Modalités d'Accès

#### 3.1 Activation du service

- Le service est activé uniquement après paiement des frais correspondants par le patient ou son représentant légal.

#### 3.2 Durée du service

La durée du service correspond au nombre de jours payés par le patient.

#### 3.3 Restrictions d'usage

- Le patient s'engage à utiliser le service conformément à la loi et aux règles de l'établissement.
- Est interdite toute utilisation à des fins illégales (téléchargement illicite, piratage, diffusion de contenu inapproprié, etc.).
- Le patient doit respecter les autres patients (volume sonore modéré, contenu visionné adapté à un environnement hospitalier).

### Article 4 – Tarification et Paiement

#### 4.1 Tarifs

- L'offre inclut : TV + Wifi
- Hospitalisation conventionnelle : 5,50 € / jour
- SMR / ENVC Saint-Jean-d'Angély : 1,30 € / jour
- Casque audio : 3,70 €

#### 4.2 Modalités de paiement

- Le paiement s'effectue par carte bancaire, chèque ou espèce, auprès des comptoirs de ventes dans les halls de chacun des sites.
- Une facture détaillée est remise au patient à sa demande.

#### 4.3 Remboursement

Aucun remboursement n'est prévu en cas de sortie anticipée du patient.

En cas d'interruption du service pour des raisons techniques, le patient devra adresser une réclamation pour remboursement, par courrier, à l'attention de la direction des finances.

### Article 5 – Obligations de l'Établissement

- Maintenir le service en état de fonctionnement, sous réserve des interruptions techniques nécessaires (maintenance, mise à jour).
- Informer les patients des interruptions prévues
- Garantir la confidentialité des données de connexion conformément au RGPD.

### Article 6 – Obligations du Patient

- Utiliser le service de manière responsable et légale.
- Ne pas partager ses identifiants de connexion avec des tiers.
- Signaler tout dysfonctionnement ou usage suspect auprès des comptoirs de vente.

### Article 7 – Responsabilités

- L'Établissement ne peut être tenu responsable des dommages indirects (perte de données, préjudice moral, etc.) liés à l'utilisation du service.
- Le Patient est seul responsable de l'usage qu'il fait du service et des contenus consultés ou diffusés.

### Article 8 – Protection des Données Personnelles

Les données de connexion (adresse IP, durée de connexion) sont collectées uniquement pour la gestion du service et sont supprimées à la fin du séjour. Le patient dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, conformément au RGPD.

### Article 9 – Durée et Résiliation

Le service est automatiquement résilié à l'issue du forfait du patient ou à la sortie d'hospitalisation de ce dernier. Aucune résiliation anticipée n'est possible.

### Article 10 – Litiges et Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par écrit à la Direction des Relations avec les Usagers dans un délai de 15 jours suivant la sortie de l'établissement. À défaut de résolution amiable, le litige sera soumis aux tribunaux compétents de Poitiers.

### Article 11 – Modification des CGV

L'Établissement se réserve le droit de modifier les présentes CGV. Les patients en seront informés par une diffusion sur le site web de l'établissement.

### Article 12 – Loi Applicable

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Fait à Saintes, le 30 septembre 2025

La Directrice générale par intérim,  
Mme Agnès Klein Feillens